

Tableau synthèse des enjeux et stratégies

Objectif d'amélioration	Permettre aux espèces fauniques et floristiques de compléter leur cycle vital en conservant une quantité de débris ligneux grossiers
Cible	Agglomérations = 30 % de forêt résiduelles et 25 % de pratiques sylvicoles adaptés
Indicateur	% de forêt résiduelle et de pratiques sylvicoles adaptés
Horizon stratégique	2010-2013

Stratégies et actions à entreprendre	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER	Outils de suivi
Action à entreprendre			
Soustraire 20% de l'ensemble des bandes riveraines du territoire (OPMV 8); s'assurer de ne pas intervenir dans le BR soustraite de l'aménagement (affectations)	Surintendant + coordonnateur foresterie	en continu	Fichiers bandes riv. soustraites de l'amé. du PGAF
Maintenir 30% de forêt résiduelle bien réparties et représentatives du portrait avant coupe (blocs péninsulaire et insulaires, lisières boisées riveraines, fragments forestiers et corridors routiers) à l'intérieur des agglomérations de coupe de la pessière.	Surintendant + coordonnateur foresterie	en continu	bilan des agglomérations/RAIF/inventaires
Respecter les critères d'aménagement écosystémique de la pessière à mousse (% forêt résiduelle, CRV, PSA).	Surintendant + coordonnateur foresterie	en continu	bilan des agglomérations/RAIF/inventaires
Laisser les chicots et les arbres vivants sans valeur commerciale debouts et intacts lors des opérations forestières.	surintendant/coordonnateurs/contremaitres	en continu	Inventaires CRV AP
Laisser les chicots intacts au sol dans les intersentiers	surintendant/coordonnateurs/contremaitres	en continu	Inventaires CRV AP
Documentation et acquisition d'informations			
Sensibilisation			
Sensibilisation des employés sur l'importance de conserver les chicots	Coordonnateur environnement	2011-06-30	Induction, semaine de formation
Suivi			
Planification annuelle et révision par période d'activités et en fin d'année			PAIF / RAIF

Bilan du plan d'action
L'OPMV 8 a été respecté
La forêt résiduelle a été maintenu (Forêt résiduelle PAIF VS RAIF)
Les critères de l'aménagement écosystémique sont respectés (tableau)
Pour 2010-2011, c'est 81% de la récolte qui a été fait dans la cohorte 1, 16% dans la cohorte 2 et 3% dans la cohorte 3, se rapprochant ainsi des principe de l'aménagement écosystémique
Les employés ont été sensibilisés à l'importance de conserver les chicots

Préparé par: David Boivin et Dominic Bouchard
Révisé mars 2011

Tableau synthèse des enjeux et stratégies